

## La zone piétonne c'est :

donner de l'espace aux piétons,  
permettre aux piétons de se déplacer  
sans être gênés par les véhicules,  
réserver l'espace-rue à la vie sociale  
et commerciale.

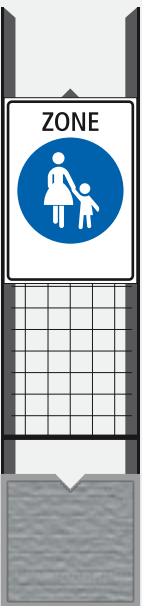
### Pour :

plus de qualité de vie,  
plus de tranquillité,  
plus d'activités piétonnes,  
plus de sécurité.

## ZONE PIÉTONNE

Lois...  
Règles...  
Bon sens...  
Courtoisie...

# ...Quel comportement ?



Le signal "zone piétonne" désigne des endroits réservés aux piétons et aux utilisateurs d'engins assimilés à des véhicules (trottinettes, planches à roulettes, rollers, etc.).



Le stationnement des véhicules autorisés à circuler dans la zone ne peut se faire **qu'aux endroits désignés par des signaux ou des marques.**



La fin de zone est signalée par le panneau "fin de la zone piétonne".



Lorsqu'une plaque complémentaire **autorise exceptionnellement un trafic restreint de véhicules**, ceux-ci peuvent circuler **tout au plus à l'allure du pas.**



Par respect pour les piétons, **les cyclistes** ne doivent stationner leur engin **qu'aux endroits prévus à cet effet.**



Les piétons et les utilisateurs d'engins assimilés à des véhicules **bénéficient de la priorité.**

